

Le 26 mars 2014

Monsieur Luc Portelance  
Président  
Agence des services frontaliers du Canada  
427, av. Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L8

[luc.portelance@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:luc.portelance@cbsa-asfc.gc.ca)

Demande d'information : IR0145

Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, de l'économie, des prévisions budgétaires, et des coûts des programmes, des lois et des politiques. Pour s'acquitter de son mandat, le DPB doit souvent avoir accès à de l'information que possèdent les ministères. Lorsque c'est le cas, le DPB présente une demande d'information au ministère qui détient l'information.

Le DPB procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2d) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat, « à la demande de tout comité parlementaire ou de tout membre de l'une ou l'autre chambre du Parlement, d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement ».

Dans le cadre de cette analyse, le DPB vous demande, conformément à l'article 79.3 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, de lui donner accès à l'information suivante :

- Le montant des salaires versés au cours des cinq dernières années aux remplaçants des gardes-frontières absents du travail pour cause de maladie.

Nous vous saurions gré de nous fournir l'information d'ici le 10 avril 2014.

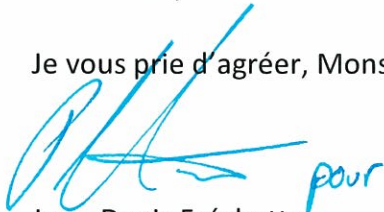
Si vous souhaitez que l'information demeure confidentielle, veuillez indiquer clairement qu'il s'agit d'information « confidentielle ».

Étant donné que le DPB affiche toutes les lettres de réponse en ligne, nous vous demandons de ne pas inclure l'information demandée dans le corps d'une lettre que vous nous envoyez. De cette manière, le DPB pourra assurer la confidentialité de l'information, s'il y a lieu.

Si vous ou vos employés avez des questions à propos de cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Erin Barkel ([erin.barkel@parl.gc.ca](mailto:erin.barkel@parl.gc.ca); 613-355-8467).

Je vous remercie de votre collaboration à cet égard. L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes. La mesure dans laquelle il est possible de le faire dépend en grande partie de la possibilité d'avoir un libre accès, en temps opportun, à de l'information de qualité détenue par les ministères. En nous fournissant cette information, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés. |

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JD Fréchet', with the word 'pour' written in blue ink to its right.

Jean-Denis Fréchette  
Directeur parlementaire du budget

c.c. Yves Giroux, secrétaire adjoint intérimaire du Cabinet, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique, Bureau du Conseil privé